

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 687

Artikel: Visite dans un Centre de rapatriement en France

Autor: J.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visite dans un Centre de rapatriement en France

La France attendait ses prisonniers...
La France attendait ses déportés...

Chaque petite gare dans chaque petite ville avait pavés ses murs de pancartes tricolores disant :

PRISONNIERS, DEPORTÉS... ON VOUS ATTEND !...

On vous attend !
C'était vrai, on les attendait et avec quelle impatience...

Et ils sont revenus...
Et, on les a vus... ces revenants... ces morts vivants !

J'ai vu une déportée ! Et voici ma visite :
Dans son lit d'hôtel, une femme, m'a-t-on dit, aurait besoin de voir quelqu'un.

Je m'approche et je vois un cadavre qui respire...
Un corps squelettique anguleux et effroyablement tiré, couvert d'une peau jaunâtre tellement tendue et rigide que la femme qui l'habite ne saurait être vivante ?...

Une odeur nauséabonde se dégage... et j'ai peine à résister... je suffoque.

La bouche de cette femme se tord pourtant en une grimace affreuse, un trou béant se forme, s'étire et je perçois dans un souffle fétide une pauvre voix aussi éraillée que sa caduée qui dit :

« Mademoiselle...
« Mademoiselle je sens que tout est fou... mais je veux vivre pour la France !

« Mademoiselle je sens la mort, n'est-ce pas ?... Ne dites pas non, je le sais, je sais que je sens la charogne... on a vécu avec les morts, on a respiré la mort pendant trois ans... »

« Mademoiselle, si vous saviez ce qu'ils ont fait de nous... »

Nous avons eu soif et ils ne nous donnaient rien à boire... rien à boire, alors, les jours où l'on pouvait boire on faisait des provisions d'urine et on buvait cela...

« Mademoiselle, toutes les tortures qu'on a vues, personne ne nous les enlèvera de la tête, elles sont gravées, et les cris de nos compagnons sont dans nos oreilles... C'est un cauchemar qui nous suit, qui nous suit toujours... »

« Mademoiselle, maintenant on est en France et il faut vivre pour la France... je partirai demain, mais où...? et comment...? »

« Je n'ai rien à me mettre que cette couverture trouée... je suis nue. »

« Ma maison a été détruite le jour où l'on m'a arrêtée, ils l'ont brûlée devant moi parce que j'avais écouté la radio anglaise... »

« Mademoiselle, j'aimerais quelque chose. Oh ! oui quelque chose... »

J'aimerais de la poudre très rose... de la poudre très rose pour que je ne sois pas effrayé par ceux qui me reverront de la poudre très rose pour qu'ils croient et m'aident à croire que je ne suis pas morte mais vivante... ! »

C'est tout ? Oui c'est tout... »

Et j'ai acheté la poudre très rose pour l'aider à croire qu'elle n'était pas morte.

J. M.

noir, Jeanne Maeder, Mme Valentine Méteingillardi, Colette Oltramari, Charlotte Ritter, Marguerite Seippel. A ces peintres de genres et de valeurs divers, mais chez qui se révèle un développement artistique bien supérieur à celui des générations précédentes, s'ajoutent quelques sculpteurs : Mme Duchosal-Bastian, Mme Gally Baron, Mme Ursula Malbine.

(La fin en 3^{ème} page)

Les S. C. F. et l'opinion publique

Sans que nous en ayons entendu pour notre compte des échos, il faut croire que le maintien en service actif des SCF est, depuis l'armistice, en butte à de vives critiques, et même à de l'animosité, de la part d'une certaine opinion publique — qui craint sans doute la concurrence féminine dans plus d'un métier: toujours la peur économique du travail de la femme au moment de la démobilisation. Cela puisque le Commandement de l'armée lui-même a trouvé nécessaire de mettre les choses au point par un communiqué, qui ne mache pas ses termes, et que nous sommes heureuse d'avoir l'occasion de reproduire ci-après, comme un hommage rendu à la femme dans notre pays:

Depuis l'armistice, les SCF en service actif sont, de différents côtés, ridiculisées de manière sordide de la part de personnes ci-

viles. Dans le train, dans la rue, des remarques désobligeantes sont faites de plus en plus comme quoi les SCF n'ont plus à être en service.

Ces incidents sont profondément regrettables et ne peuvent qu'être jugés sévèrement. Contrairement à ce que pensent beaucoup de civils, ces SCF ne peuvent être licenciées; les camps de réfugiés (env. 60) ont un besoin urgent de SCF d'assistance. Dans les ESM, dans de nombreux centres de raccourcissements ainsi que dans les EM supérieures, d'importants travaux sont encore à exécuter par les SCF.

Qui insulte une SCF, insulte l'armée et est pour cela punissable.

La femme a été, durant le service actif, une aide fidèle pour l'armée; cela ne doit pas être oublié.

Une réunion féministe internationale

(suite de la 1^{ère} page)

Notre amie de Yougoslavie, Milena Atanaskovitch, par exemple, sur le sort de laquelle nous avions éprouvé de graves inquiétudes, a pu reprendre son activité au Département de la protection de l'enfance à Beograd. En Norvège, une autre collègue, Margrit Bonnevie, a trouvé moyen, au milieu de toutes les difficultés de l'Occupation, de faire preuve d'une belle vaillance

en préparant ses examens d'avocate; au Brésil, Berta Lutz a été désignée comme l'une des déléguées en titre de la Conférence de San Francisco; en Egypte, Mme Charaoui a récemment organisé une importante Conférence féminine panarabique, et invite l'Alliance à se rendre au Caire, ce qui, vu l'état des communications, semble à peu près impossible actuellement. En Suède, un Comité spécial a été formé par les Sociétés féminines pour faciliter la coopération internationale; et une activité toute spéciale a été déployée pour augmenter l'influence des femmes dans la vie parlementaire: vingt députées siègent actuellement aux Chambres dont 3 au Sénat. Aux Etats-Unis, l'importance de la Ligue des Femmes électorales a été en augmentant, et son influence dans la vie publique s'est accentuée de façon marquée; des contacts ont été maintenus entre l'Alliance et certains pays, comme par exemple l'Uruguay, grâce à notre vieille amie, Dr. Luisi, ou la Palestine; alors que pour d'autres, qui viennent tout juste de célébrer leur libération, il est évidemment nécessaire d'attendre les événements. Nos amies anglaises et françaises exposèrent encore l'utilité à leur avis de créer de nouvelles organisations plus jeunes et plus largement ouvertes, peut-être par le moyen d'une Fédération nationale, ceci spécialement pour la Grande-Bretagne.

Voilà pour le passé et le présent: quant à l'avenir, notre nouvelle collègue, Dorothy Kenyon, avait envoyé la suggestion de démarches à faire auprès de la Conférence de San Francisco, concernant l'égalité des sexes, la reprise du travail laissé en suspens par la S. d. N. et l'instante demande d'un gage de paix durable. En réponse à la première de ces propositions, un télégramme fut immédiatement envoyé aux deux membres de l'Alliance à cette Conférence, Berta Lutz et la doyenne Gildersleeve, leur demandant de veiller à l'inclusion du terme *égalité des sexes* dans la charte future; en revanche, il parut au Comité Exécutif que réclamer la reprise des travaux de la S. d. N. serait s'attacher à un passé désuet (et pour nous, quel progrès ne représenterait-il pas!) (Réd.). Pour l'avenir également, Mrs. Catt avait envoyé des suggestions, plus difficiles à réaliser actuellement, comme par exemple la convocation d'un vaste Congrès féminin qui ne pourrait guère se tenir qu'en 1946, son programme devant être laissé au Comité International (réunion commune du Comité Exécutif et des présidentes de toutes les Sociétés nationales affiliées), la réunion du dit Comité étant, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, prévue, par amitié pour les suffragistes suisses, dans notre pays. Par amitié pour les suffragistes suisses, en effet, car si celles-ci ne se hâtent pas de se mettre toutes au pas, ne risquent-elles pas, lors du Congrès de 1946, de rester à la porte de l'Alliance, si celle-ci adopte définitivement le nom, que nous annonçons également dans notre précédent numéro, d'Alliance Internationale des Femmes Electrices? Car quelles sont les femmes qui ne seront plus électrices, sauf nous, placides Suissesses, une fois les derniers pays encore sous régime dictatorial ayant retrouvé le statut démocratique sous lequel ils avaient, dans l'Europe de l'avant-guerre, proclamé l'instauration du suffrage féminin?...



Certes tous mes crayons sont bons
Mais Caran d'Ache a le pompon.
Il évite toute rature
Il embellit mon écriture.

Dr. Ruyd souleva encore deux questions dont la réalisation sera pour l'une, difficile pour cause financière: créer une Commission itinérante qui rendrait plus tangible aux femmes membres de l'Alliance la valeur de la coopération internationale; l'autre touchant au sujet toujours si débattu partout du travail professionnel de la mère de famille. En outre, la Présidente et la secrétaire furent chargées de rédiger, selon les lignes fixées par le Comité, un appel à envoyer à tous les membres de l'Alliance, et dont nous donnons le texte plus haut. D'autres points furent encore soulevés, tels que l'adhésion de nouvelles Sociétés dans certains pays (Turquie: on se souvient qu'après le Congrès d'Istanbul la Société turque avait été dissoute, Ataturk ayant déclaré que, du moment que toutes les femmes de son pays possédaient tous leurs droits, cette Société n'avait plus de raison d'être! Mexique: où le long séjour de Mme Thibert pourrait certainement nouer des relations utiles); les relations avec les Sociétés féminines dans les pays de l'axe; la question de l'Inde, au sujet de laquelle un télégramme fut envoyé dont nous publierons le texte dans notre prochain numéro, etc., etc. Enfin, comme nulle part, rien ne peut se faire sans aide financière, Mme Spiller présenta un rapport relativement réjouissant pour ces temps difficiles, mais ceci grâce à l'appui généreux de Mrs Chapman Catt, qui, bien qu'onagère, continue à s'intéresser directement à l'Alliance; et grâce aussi aux membres du Comité de Londres, qui ont su utiliser avec sagesse et économie nos possibilités durant les années de guerre: on sait notamment que, afin de renoncer à la dépense d'un journal à elle uniquement, l'Alliance a fait un arrangement avec une revue britannique, les *International Women's News*, chaque partie gardant la possibilité de reprendre sa liberté au

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode avec
programmes
individuels
gain de temps

École LÉMANIA
LAUSANNE

L'art en famille

Emile Jaques-Dalcroze,
sa famille, sa méthode

Notre journal, qui a toujours trouvé dans le fondateur de la rythmique un féministe convaincu, comme chez sa sœur, Mme Brunet-Lecomte, l'une des abonnées de la première heure du Mouvement, tient à s'associer aujourd'hui par cet article d'une de ses collaboratrices à l'anniversaire des quatre-vingts ans de Jaques-Dalcroze, que célèbrèrent avec reconnaissance tous ses fidèles, tous ses élèves et tous ses amis. (Réd.).

Deux particularités marquent la belle carrière d'Emile Jaques-Dalcroze, qui vient d'atteindre ses quatre-vingts ans: la création de la méthode rythmique et la collaboration que l'artiste trouva dans sa propre famille.

Sa sœur — sa camarade de toujours — fut la confidente de ses idées sans cesse jaillissantes dès l'âge où l'on commence à penser, et à savoir exprimer ce qu'on pense. Ils furent les deux écoliers qui grandissent et s'instruisent côte à côte. Même ambition de progrès, mais aussi même esprit d'indépendance. Ah! que la discipline scolaire fut dure à subir pour le fantasiste des *Chansons*! Brillante élève du pianiste Isaie, Mlle Hélène Jaques — devenue Mme Brunet-Lecomte — fut, en sa qualité de professeur, la très fidèle collaboratrice de son frère à l'Institut Dalcroze. Aussi bien avait-elle été l'une de ses premières disciples rythmicennes.

Mais le novateur de la rythmique eut un autre privilège insigne: celui de rencontrer « Nina Fa-

liero », l'exquise cantatrice; Mme Jaques-Dalcroze reste la meilleure interprète des œuvres de son mari. D'autre part, une proche cousine, Mlle Laure Wagner, excellente musicienne, institua à Lausanne des cours de rythmique constituant la plus efficace propagande pour la méthode dalcrozienne. Dans la même ville professait un oncle de Dalcroze, M. Emile Jaques, pianiste de valeur. Puis intervint la nouvelle génération. M. Gabriel Jaques-Dalcroze — l'avocat — et sa jeune femme, étaient tous deux élèves du maître lorsqu'ils se rejoignirent... pour la vie! Leur petite fille, Muriel, montre déjà des dispositions qui ne laissent aucun doute sur sa vocation de rythmicienne; son très jeune frère, Guy, s'enrôlera dans la classe du « Jardin d'Enfants » aussitôt qu'il sera en âge d'évoluer tout seul. Il est bien rare de rencontrer une famille d'artistes aussi complète, aussi unie. Et il nous est agréable de constater combien la participation féminine fut importante pour l'évolution et la réussite d'une œuvre dont les répercussions, dans l'éducation quotidienne aussi bien que dans l'éducation musicale, devaient être en quelque sorte universelles.

Educateur-né, Jaques-Dalcroze rejoint nos grands pédagogues — Pestalozzi, Vinet, Keller, Conrad-Ferd. Meyer — par l'universalité de son enseignement. Néanmoins, en vertu d'un certain ordre des choses, la méthode nouvelle que proposait le jeune compositeur, alors professeur de solfège et d'harmonie au Conservatoire de Genève, fut très mal accueillie en la cité de Calvin, encore toute confite de préjugés. Et même maintenant, alors que la gratitude et l'admiration saluent le nom de Jaques-Dalcroze, il n'est pas

certain que la méthode rythmique soit appréciée chez nous autant qu'à l'étranger.

Comment l'idée d'introduire un élément nouveau dans l'étude de la musique, qui paraissait, en somme, normalement établie, est-elle venue à l'esprit de l'artiste? J'ai posé la question à M. Jaques-Dalcroze. Il avait bien voulu me donner audience dans le cabinet de travail où toute une vie de labeur fécond s'inscrit sur les murs tapissés d'images, de photographies, de souvenirs. Mais ce ne fut pas là une interview. D'autres, sans doute, eussent été capables de discipliner l'entretien vagabond en prévoyant un interrogatoire en règle: pour moi, j'aurais eu regret de ne pas laisser son charme spontané à cette heure d'élection. Mon carnet de notes est resté à peu près blanc tandis que l'auteur du *Jeux de la Joie* et de la *Jeunesse* parlait, évoquant le passé, racontant le présent, prévoyant l'avenir, lui-même resté jeune et joyeux d'esprit comme le resteront ses chansons. La jeunesse qu'on croit changeante est plus conservatrice que la vieillesse. Quel que soit le goût du siècle, elle s'enchantait de clair de lune et de rêve d'amour. Quelle que soit l'épreuve, elle remet sa fleur à la boutonnière et repart sur une voie neuve... Ainsi Jaques-Dalcroze, en dépit de multiples difficultés, a-t-il toujours remis sa fleur à la boutonnière.

Dès le début de son enseignement au Conservatoire, le professeur remarqua chez ses élèves de singulières déficiences qui nuisaient au développement de qualités existantes. Il chercha le remède et le découvrit en s'appuyant sur la logique dans la nécessaire harmonisation de la personne. Sa préoccupation constante fut dès lors de créer ou plutôt de rendre sensible, « le lien en-

tre le cerveau qui conçoit et analyse, et le corps qui exécute. Ces communications dépendent du bon fonctionnement du système nerveux. Les rapports entre nos facultés imaginatives et réalisatrices sont trop souvent troublées par l'automatisme de certains muscles, le retard des ordres cérébraux commandant la décontraction ». Par son pouvoir ordonnateur et dynamique, la musique pouvait réparer ces maladrotes en harmonisant les moyens d'action et de réflexion dont tout être dispose. Diverses expériences ayant prouvé l'exactitude du raisonnement, Dalcroze établit les bases de sa future méthode, puis les exposa dans un travail présenté avec succès au Congrès de Soleure. Seul le Conservatoire, tout imbu de ses traditions pédagogiques, restait réfractaire à n'importe quel changement dans les usages. Or, un artiste qui renoncerait à son idéal perdrait l'estime de soi. Emile Jaques-Dalcroze s'inclina, mais alla louer un local au Casino de St-Pierre. Là, du moins, il serait libre sur l'heure d'agir à son gré, en marge de son emploi officiel.

Ce furent d'abord de grands élèves qui suivirent les nouveaux cours. Les plus jeunes ne furent admis que lorsque la rythmique eut fait ses preuves dans l'enchantement des jeux et de la danse. Bientôt, en effet, le public acquit la certitude que, sous ces apparences gracieuses, se cachait une sévère discipline. Mesurer les forces — donc les économiser — ordonner les élan, éduquer l'organisme, établir un équilibre harmonieux entre les différents organes du corps qui devient, par ce moyen, le serviteur docile de la volonté, tels étaient les résultats indéniables de la méthode. On comprit la portée intime, mentale et sociale de la rythmique dont le mouve-